

## Annexe A : Termes de référence et Etendue des services

### **1. Identification du poste :**

Titre du poste :	Responsable des Infrastructures
Affectation :	Coordination Nationale
Superviseur immédiat	Coordinateur National (CN)

### **2. Sommaire du profil du poste**

Sous l'autorité du Coordinateur National, le Responsable des Infrastructures, est responsable de la mise en œuvre des infrastructures de base et des travaux ACT. Il supervise également les Responsables Techniques des Infrastructures des Bureaux Régionaux (BR). A cet égard, il réalise les activités y afférentes dans le respect des manuels de procédures, du CGES, du CPR.

### **3. Description spécifiques des activités principales**

- Met à jour le plan Opérationnel de réalisation des petites infrastructures de base endommagées.
- Exécute toutes les activités relatives à l'exécution des sous-projets IDB et ACT, tout en supervisant les Responsable Techniques des Infrastructures des BR
- Participe à la préparation du PTA et du budget au niveau central.
- Examine les dossiers de demande de financement éligibles.
- Valide les termes de référence (TDR) des BE et les Demandes de Proposition (DP) ;
- Participe au processus d'évaluation des propositions techniques et financières ainsi qu'aux négociations
- Coordonne, fait le suivi et supervise les activités des consultants chargés des études techniques des IDB et de la supervision des travaux des entreprises ;
- Valide les rapports et les autres documents produits par les Bureaux d'études ;
- Participe au processus d'évaluation des offres ;
- Suit l'exécution (technique et financière) des sous-projets et leur réception.
- Fait le suivi de décomptes (mensuel, finaux) des travaux.
- Reçoit les rapports, les DAO et les autres documents techniques des BE approuvés par les Responsable Technique des Infrastructures pour validation.
- Veille au respect du Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES) et au Plan de Réinsertion Sociale (PRS) dans la conception des sous projets
- Fait le suivi de l'exécution du PGES et du PAR
- Fait le suivi des échéances des garanties des entreprises ;
- Assiste le CPS dans la mise en place du processus communautaire pour l'exploitation et l'entretien de l'ouvrage.
- Prépare les rapports périodiques (mensuels, trimestriels, ...) sur la gestion technique et l'état d'avancement des sous projets en cours prévus dans les manuels de procédures et Manuel de Suivi évaluation
- Prépare les rapports périodiques en collaboration avec le Responsable Environnemental et Social (mensuels, trimestriels, etc.) sur l'exécution des PGES et PAR des sous projets en cours
- En collaboration avec le Responsable Environnemental et Social (RES), il élabore la note de présentation du CN (sur la gestion technique, l'état d'avancement l'exécution des PGES et PAR des sous projets en cours) à l'intention du Conseil d'Administration et de la Banque Mondiale
- Assiste le responsable Suivi-Évaluation dans la collecte des données et dans l'élaboration de

ses rapports périodique, en fournissant les données nécessaires.

- Examine et met à jour les prix unitaires des détails estimatifs.
- Élabore des modules et outils formation sur les techniques entretiens et des pérennisations des ouvrages.
- Participe à l'élaboration des rapports financiers intérimaires non audités (RFI).
- Assure toutes autres tâches relevant de sa compétence à la demande du CN et
- Effectue toutes les autres tâches connexes qui lui sont confiées par la Coordination Nationale.
- Contribuer à la mise en œuvre des recommandations des auditeurs ou des vérificateurs

#### 4. Profil de l'emploi :

##### *Qualifications et expériences minimales requises :*

Éducation et niveau de formation :	Diplôme d'ingénieur (Bac. +5)
Spécialités recherchées:	Bâtiments et travaux publics, Génie Civil, Aménagement du Territoire, ou l'équivalent.
Expérience dans le domaine ou les spécialités recherchées	5 ans.

##### *Connaissances acquises ou à acquérir*

Les Manuels de procédures du PFSS, le Manuel Administratif et Financier, le Manuel de suivi évaluation, le CGES et le CPR.	Connaissance de l'organisation (mission, structure).
La charte d'audit	Techniques de communication.
les principes fondamentaux du PFSS, Accords de financement, les Conditions générales le document d'évaluation des projets.	Procédures et exigences de la Banque Mondiale en Matière de Suivi Financier, de passation des marchés, de suivi évaluation et de lutte et prévention contre la fraude et la corruption

##### **Autres compétences nécessaires**

Analyse / synthèse  
Communication écrite et orale  
Esprit de contrôle  
Esprit d'initiative  
Esprit d'organisation  
Esprit de planification  
Intelligence et analyse de problèmes  
Jugement/discernement  
Leadership / capacité à mobiliser  
Sens des priorités

##### **Attitudes/valeurs exigées**

Communications et écoute  
Discrétion, confidentialité  
Efficacité/Efficience  
Intégrité/Honnêteté  
Indépendance/autonomie  
Professionnalisme  
Sens des Responsabilités  
Rigueur  
Esprit d'équipe  
Courtoisie/Diplomatie  
Ténacité